

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Coopérative de services de Santé
de St-Barthélemy, tenue le mardi 13 février 2024 à 19 h 00**
au Chalet des Loisirs 760 rang St-Jacques, Saint-Barthélemy
(Année de référence : 2022-2023)

Mot de bienvenue

Madame Pauline Dauphin, présidente, agit comme présidente de l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue à tous les participants.

Ouverture de l'assemblée générale

La présidente de l'assemblée déclare l'ouverture de l'assemblée à 19h00.

Il y a 10 personnes présentes à l'assemblée.

Lecture de l'avis de convocation

La présidente de l'assemblée, madame Pauline Dauphin, fait lecture de l'avis de convocation paru la page Facebook de la municipalité de Saint-Barthélemy, sur le babillard du centre communautaire et guichet Desjardins, la salle d'attente de la clinique médicale, le Marché Tradition, le salon de coiffure Ox, la pharmacie Familiprix de Maskinongé ainsi qu'à environ 590 personnes par courrier électronique.

24.02.01 Lecture du projet de l'ordre du jour

La présidente de l'assemblée fait la lecture du projet d'ordre du jour, il est proposé par monsieur Claude Jean, appuyé de monsieur Robert Croisetière et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

24.02.02 Rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2023

Il est proposé par monsieur Denis Brizard, appuyé de madame Céline Gervais et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier annuel se terminant le 31 août 2023 tel que présenté par madame Mélanie Livernoche, vérificatrice comptable de la firme Stéphane Bérard, CPA Inc. Adopté à l'unanimité.

Période de questions :

Céline Gervais s'informe sur le 60,000.00 \$ mentionné dans le rapport

Madame Livernoche explique que dans le prochain rapport il y aura le 40 000.00 \$ remis et 20 000.00 \$ qui sera au compte.

24.02.03 Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 15 novembre 2022

Madame Anna Adam, fait lecture du procès-verbal, il est proposé par madame Johanne Caron, appuyé de monsieur Robert Croisetière et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 novembre 2022 tel que lu.

Bilan des activités du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023

Madame Pauline Dauphin donne le bilan des activités du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 effectuées par le conseil d'administration de la Coopérative de services de Santé de St-Barthélemy.

24.02.04 Nomination d'un vérificateur

Il est proposé par monsieur Serge Paulin, appuyé de monsieur Claude Jean et résolu à l'unanimité de nommer la firme Stéphane Bérard CPA Inc. pour faire la vérification comptable des états financiers de la Coopérative de services de Santé de Saint-Barthélemy pour la prochaine année.

Période de questions :

Aucune question.

24.02.05 Nomination d'un président d'élection et secrétaire d'élection

Il est proposé par monsieur Serge Paulin et secondé de monsieur Claude Jean de nommer madame Pauline Dauphin comme président d'élection Il est proposé par monsieur Denis Brizard et secondé de madame Céline Gervais de nommer madame Anna Adam comme secrétaire d'élection.

24.02.06 Mises en candidature :

Il y a 2 postes en nomination,

La présidente d'élection mentionne que s'il y a plus d'une personne qui accepte un même poste, il y aura élection.

Seuls les membres de la Coopérative de services de Santé ont droit de vote.

La présidente d'élection, madame Pauline Dauphin, demande aux membres de l'assemblée les mises en candidature pour combler les postes.

Nom proposé : **monsieur Serge Paulin**

Proposé : monsieur Claude Jean

Secondé : madame Céline Gervais

Acceptation : monsieur Paulin accepte le poste.

Nom proposé : **monsieur Robert Croisetière**

Proposé : madame Johanne Caron

Secondé : monsieur Denis Brizard

Acceptation : monsieur Croisetière accepte le poste.

Nomination de deux scrutateurs :

N'ayant pas deux nominations sur un même poste, ce point de l'ordre du jour est non applicable.

Élection des membres du conseil d'administration :

La présidente d'élection déclare messieurs Serge Paulin et Robert Croisetière membres du conseil d'administration.

Puisque que ce ne sont pas des nouveaux membres, l'engagement solennel est déjà actif.

Questions diverses :

Aucune question.

24.02.07 Levée de l'assemblée :

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Claude Jean, secondé de madame Céline Gervais et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

Il est 19h25.

Pauline Dauphin, présidente d'assemblée

Anna Adam, secrétaire